



Résumé des principales décisions du plenum du Conseil général du 7 novembre 2017

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 20 juin 2017

Le procès-verbal du 20 juin 2017 est accepté par 53 oui, 1 non et 0 abstention

2. Présentation de l'état des lieux des projets Agglo Sion et Agglo Valais Central

Madame Evelyne Crettex Reber, préfète du district de Sion et présidente du copil Agglo Sion et Agglo Valais Central et Monsieur Léonard Evequoz, coordinateur des agglomérations présentent l'état des lieux des projets d'agglomération.

3. Présentation du plan de législature 2017-2020

Monsieur Philippe Varone, président de la Municipalité présente le programme de législature 2017-2020 prévu par le conseil communal. Ce plan de législature se décline en onze thèmes :
Vivre ensemble – Valoriser le patrimoine – Améliorer le service aux citoyens – Collaborer – Eduquer et former – Dynamiser la vie culturelle – Vivre en sécurité – S'engager pour le sport et la jeunesse – Trier – Développer le tissu économique – Assurer le développement de la ville.

4. Présentation du chauffage à distance CAD Sion

Monsieur Philippe Varone, président de la Municipalité et Monsieur Philippe Dubois, directeur d'unité d'affaires commerce à l'ESR présentent le projet de chauffage à distance : projet dont la première phase s'étalant de 2018 à 2016 représente un investissement d'environ 50 millions.

5. Réponse au postulat "Pour la réalisation d'un inventaire des bâtiments et installations publics relatif à leur accessibilité par les personnes à mobilité réduite"

Madame Carole Schmid, conseillère municipale et Monsieur Pascal Bütikofer, responsable de la section bâtiment expliquent de manière détaillée les travaux réalisés ainsi que ceux à prévoir pour faciliter l'accessibilité des bâtiments par les personnes à mobilité réduite.

6. Examen et approbation du message de la municipalité concernant le règlement des terrasses

L'entrée en matière est acceptée par 54 oui, 0 non et 0 abstention.

Un amendement du groupe PLR a été déposé afin de modifier l'article 4 : "... la musique sur les terrasses des établissements publics de Sion est autorisée de juin à septembre, *entre 11h00 et 21h00 les vendredis et samedis, et entre 11h et 20h les autres jours de la semaine*".

L'amendement est accepté par 53 oui, 0 non et 0 abstention.

Le règlement des terrasses est accepté par 54 oui, 0 non et 0 abstention.

7. Motion interpartis "Pour que le nouveau règlement du personnel de la ville de Sion soit du domaine public"

Le règlement du personnel de la ville de Sion est déjà à disposition du public sur le site internet de la ville. La motion est donc retirée.



8. Postulat du groupe des Verts "Interdiction des pesticides"

Le groupe des Verts demande à la Municipalité de réaliser une étude quant à l'arrêt de l'utilisation des pesticides par le service de la voirie de la ville de Sion comme le fait déjà le service des Parcs et Jardins. Cette étude permettrait également de lister toutes les alternatives possibles et en informer la population qui sera invitée à ne plus répandre des herbicides à titre privé.

Le postulat est accepté par 52 oui, 0 non et 1 abstention

9. Crédits n°2017/05 et 2017/11 : rapports de la commission de gestion

Les crédits 2017 05 à 11 sont tous des crédits liés. Il n'y a donc pas eu de vote à la commission de gestion concernant ces objets.

10. Résolution du groupe UDC "Votation communale sur la tenue des Jeux Olympiques 2026 à Sion"

Conformément à l'article 35 du règlement du Conseil général, le groupe UDC demande au conseil général d'exprimer son opinion sur l'opportunité d'organiser une votation communale, sous la forme d'un référendum obligatoire, subsidiairement d'un référendum facultatif, afin que la population sédunoise puisse exprimer son avis au sujet de l'organisation d'éventuels Jeux Olympiques d'hiver Sion 2026. Cette votation devrait intervenir avant la votation cantonale du 10 juin 2018.

La résolution est refusée par 38 non, 10 oui et 6 abstentions.

Un plénum extraordinaire dédié au thème des jeux olympiques sera planifié au courant du mois de janvier.

11. Informations de la Municipalité

- Le règlement des constructions est en cours de révision : Actuellement les services travaillent afin de vérifier sa conformité à la nouvelle loi sur les constructions qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Des informations plus détaillées seront données au cours du premier semestre 2018.
- Au courant du premier semestre 2018, la stratégie de développement ainsi que la gouvernance de l'aéroport seront échafaudées par le copil mis en place avec le canton.
- Les nouveaux sacs poubelle seront en vente dès le début décembre. Une page Facebook a été mise en ligne et un flyer sera distribué afin d'informer la population.
- Depuis le 1^{er} janvier 2016, le centre RLC a été rattaché au service des sports, de la jeunesse et des loisirs. Les coûts liés à cette nouvelle structure sont maîtrisés. Les missions de l'ancienne association sont maintenues. L'intégration du personnel du RLC au sein du service est en cours de stabilisation.

La vice-présidente du Conseil général : C. Bourban Carthoblaz